

Procès-verbal n°2

SAISON 2023/2024

BUREAU EXECUTIF

Approuvé par le Comité Directeur du 16/10/2023

Réunion du lundi 4 septembre 2023 – en visio conférence

<u>Présents</u> :	Monsieur	GONÇALVES-MARTINS Sébastien	Président
	Madame	CERVETTI Brigitte	Secrétaire Générale
	Messieurs	ALORO Jean-Paul	Trésorier Adjoint
		KHEMIRI-LEVY Karim	Vice-Président
		MICHEL Claude	Trésorier
	PRIGENT Arnaud	Vice-Président	
<u>Invitée</u> :	Madame	ROSCOUET Marie	Présidente de la CRT
<u>Assiste</u> :	Madame	DELAMARE Sandrine	Directrice
<u>Excusés</u> :	Madame	BEAUCHAMP Céline	Secrétaire Générale Adjointe
	Monsieur	PILARD Olivier	Vice-Président

Ouverture de séance à 20H30

1) Ressources humaines

- Prise de poste à compter du 1^{er} septembre L. PAYET en vue du remplacement futur de J. AMIET qui partira à la retraite au printemps.
 - Egalement une prise de poste le 1/09 de K. LEMAINTEC, CTS mis à disposition de l'IDF mais en formation ce qui réduira son temps d'activité sur la Ligue.
 - M. VAUTIER est en formation DEJEPS sur Nantes et aura des déplacements dans le courant de la saison. Ceux-ci ainsi que l'hébergement et la restauration ne sont pas pris en compte par l'AFDAS. Cela crée un déficit d'heures sur la Technique qu'il faut songer très vite à compenser.
 - Il faut relancer les activités du secteur Beach maintenant que la saison se dirige vers sa fin. V. BRAND, O. PILARD et K. KHEMIRI LEVY doivent se coordonner pour ajuster les missions de F. MESSAOUD. Par ex. lui demander un bilan de la saison, lui faire recenser les villes sans club beach ou indoor, et la lancer sur le développement de l'outdoor sous toutes ses formes. Karim se propose d'effectuer une visio avec elle et Marion.
 - Un contrat en cours de finalisation pour L. DELACOURT qui sera adjoint aux pôles. Des ajustements horaires à discuter.
 - A envisager un soulagement de T. BOUGHERBAL sur ses tâches qui se sont amplifiées du fait de l'accroissement du nombre de nos licenciés.
- A Sandrine et Brigitte de faire un état des lieux et réorganiser les tâches de certains secteurs s'il le faut.
- Un stagiaire Com/Vidéaste à recruter. Peu de candidatures à ce jour. Voir la date d'embauche.
 - Il faut s'assurer de la possibilité pour Z. MENDES de passer service civique sur l'échange franco allemand qui sera finalisé lors des JO. Vérifier la durée possible et donc la date de prise de fonctions.

2) Beach

2.1 Point sur les compétitions jeunes

Redite de ce qui avait déjà été évoqué en fin de saison.

- Concernant les Beach Volleyades (et Maxi Volleyades d'ailleurs), il faut faire remonter au CA fédéral la nécessité de demander bien en amont un engagement clair aux Ligues. Là ce sont aussi des Comités et des clubs qui se sont engagés, dont ce n'est pas a priori leur domaine... Idem essayer de positionner les organisateurs le plus tôt possible afin de travailler en confort sur les sélections et les déplacements des délégations.
- Il faut également que la Fédération accompagne mieux ces organisations : des dotations comme sur toutes les autres finales, des visuels, du présentiel des élus etc.

Sébastien rédigera un courrier reprenant tous ces points qu'il soumettra au Bureau pour validation et évoquera le sujet lors du prochain CA prévu les 30/9 & 1/10.

- Echange sur les CDF Beach et les déplacements. Pourquoi ne pas s'inspirer de ce que fait très bien l'UNSS avec des qualifications régionales, que ce soit pour les M13, 15 ou 18 ?

2.2 Pôle Beach

Il faudra s'assurer auprès du club qu'ils accordent bien les dates du planning demandées car on a eu de mauvaises surprises cette saison.

Concernant le Pôle Beach nous serons accompagnés par la Fédération par B. LEYS le DTN adj. Les effectifs porteront à 14 ou 16 beachers (a minima 7 fém. et 7 masc.).

Il faut s'inquiéter d'ores et déjà de l'encadrement. B. LEYS peut peut-être nous aider à recruter. Il faut également nous assurer de répondre aux critères du cahier des charges. Il y aura deux années de probatoire avant d'être labellisés « Pôle Espoir ». Si nous y parvenons, nous serons le 1^{er} Pôle « Ligue ». Les 2 existants étant des Pôles « Club » (Montpellier et Ile de Ré). Réunion au siège fédéral le 18/09.

2.3 Paris Beach Pro Tour

Des box (de 4 places) achetés pour inviter des partenaires. 1 seul sur les sessions du jeudi et du vendredi. 4 le samedi (2 sessions) et le dimanche. Les membres du Bureau en lien avec des personnes impliquées sur les divers projets Beach (7 ou 8 sites listés) devront se positionner sur les créneaux en fonction des dispo de tout le monde. Pour l'instant 16 places dispo le samedi sur chaque session ainsi que 16 sur la session du dimanche. Karim doit aussi rapidement faire un point pour un achat de places complémentaires en récompenses diverses, notamment de nos jeunes champions Beach.

Où va le sable ensuite ? Sand Master aurait répondu qu'il était déjà attribué. S'en assurer. Karim s'en occupe. A terme en récupérer pour la Plage Bleue, quand les EDF viendront s'entraîner près du siège fédéral... ? Bref il faut manifester auprès de la Fédération l'intérêt de l'IDF à récupérer ce sable, celui du PBPT et celui des JO également.

3) Divers

3.1 Sébastien est en train de finaliser les courriers envoyés aux mairies des clubs valorisant leurs résultats, le nombre de leurs licences etc. On s'est aperçu que certains clubs étaient en lien avec d'autres mairies que celle(s) figurant dans leur titre (implantations à identifier).

3.2 C'est au 20/09 qu'on doit indiquer à la DRAJES les éléments pour le remplacement de l'ADD Scolaire. Inquiétudes sur le manque de candidatures.

3.3 Il faut absolument avec les arrivées d'élus et de personnel être en capacité de nouvelles adresses courriel, actualiser les groupes d'envois etc. Faire une nouvelle demande à V. VAURETTE en ce sens.

3.4 La cellule PSF devra se pencher sur les comptes rendus financiers (20/09 à fin octobre).

3.5 On a eu la confirmation de la Région sur la mise à disposition de salle pour l'AG Fédérale. Une signature tripartite Région, FFVolley, LIFVB, envisagée lors du Paris Beach Pro Tour.

A. PRIGENT confirme le prix/pers ; pour le dîner sur les Bateaux Mouche (110€). Les tarifs hôtels sont eux aussi affinés autour de 160€ (2 nuitées à prévoir). Il est envisagé de demander une participation pour les conjoints. Peut-être profiter de l'AG du 28/10/23 (à Paris) pour sonder un peu les Ligues sur ce sujet des « accompagnants » potentiels.

3.6 Sébastien va finaliser son travail d'allégement des statuts règlements pour le GSR avant un renvoi à G. MABILLE de la CCSR. A signer ensuite et envoyer à la FFVolley. L'idéal serait de boucler pour des EV sur le PBPT.

3.7 Etablir notre calendrier de réunions Bureau à partir du calendrier fédéral et des disponibilités des uns et des autres. 4 membres parmi les élus entraînent cette saison. Impossible d'avoir un seul jour de la semaine sans l'empêchement de quelqu'un.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H50.

S. GONCALVES-MARTINS
Président



B. CERVETTI
Secrétaire Générale - Secrétaire de séance

